

Association du Personnel

Affaires sociales

Toutes les personnes intéressées à participer aux travaux du comité des affaires sociales sur une étude comparative des conditions sociales dans les pays membres (caisse maladie, pension, soutien des infirmes et handicapés, etc...) sont priées de se faire connaître auprès du Secrétariat de l'Association, tél 4224.

STAFF INSURANCE SCHEME

TO ALL MEMBERS OF THE SCHEME

We reproduce **below** the text of the letter sent to the Chairman of the Management Board of the Staff Insurance Scheme in answer to circular CERN/CGA/55-4. We take this opportunity of informing you that members of the Study Group will be pleased to give information about the retirement pensions and life-insurances offered by organisations other than CERN, in particular :

1. The GPAFI (Groupements de fonctionnaires internationaux) LIFE INSURANCE organised by the UN (extension 2908). Regular payment of a fixed sum (which can be adjusted to your requirements) ensures the repayment of a capital sum at the time you leave. This sum can then be used for the purchase of old age pensions. In the event of death, the sum is paid to the beneficiaries ; in the event of disability the premiums are discontinued.
2. The INVESTMENT PLAN, by regular payments into a bank or even to a private organisation. By means of your regular monthly payments, which can be adjusted to suit you, the bank or investment organisation can make your money earn a substantial profit by constantly reinvesting it, so that a certain capital sum accrues after a number of years. This sum can then be used for the purchase of old-age pensions. The yield varies with stock exchange fluctuations.
3. An OLD AGE PENSION can always be taken out with or without a death-disability insurance, for one or two persons, through insurance companies in Switzerland or another country. (We have information concerning the possible setting up of a group to take out a collective insurance, if a sufficiently large number of people are interested and wish to take an active part in it.) Swiss insurances guarantee payment of a fixed sum, but certain national mutual insurance schemes are based on a points-system, partly non-capitalised, and adjusted to the cost of living, although only a very small number of companies are prepared to admit individual members, this is possible in certain cases.
4. Sometimes it is possible to CONTINUE CONTRIBUTIONS to a supplementary Retirement Pension Scheme to which you may have belonged before joining CERN. To ascertain whether this is possible, you should apply directly to the scheme concerned.

If you have any remarks or questions, please send these in writing to the Secretariat of the Staff Association.

TO : The Chairman of the Management Committee of the Staff Insurance Scheme.

FROM : The Staff Association Study Group for the Staff Insurance Scheme.

"The Study Group has carefully considered circular CERN/CGA/55-4 in which proposals are made for additional personal contributions in order to improve the early retirement pension, in accordance with Art. 19.4 of the Regulations of the Scheme.

In this connection we wish to make the following remarks :

1. The acceptance of such contracts might make it difficult to improve, at a later date, the coefficients on which they are based (Art. 24.1, 24.6 or 22.5). As the Scheme's policy must always be to seek ways of constant improvement to its Regulations, would there not be a danger of prejudicing later changes in these coefficients ?
2. If individual insurance contracts are combined with collective insurances, the Scheme is no longer a mutual one. This weakness may be further increased by differences between career patterns which may favour certain members at the expense of others.
3. We feel that it is difficult to make a decision concerning the age at which the member will retire. Any such a priori decision would in any case conflict with the principle of mobility.

4. As the additional contributions are not related to the number of years of membership in the Scheme, the proposal would systematically result in cases of injustice.

5. As the date at which retirement is to take place cannot be kept secret - if only because of the composition of the Management Committee itself - it is impossible to foresee how this information might be used.

6. This proposal leaves certain existing problems still unsolved, such as, for example : normal improvement of the retirement conditions or the insurance offered under special temporary contracts.

7. If comparison is made with the Scheme's basic tabulations, the premiums seem high - since there is no insurance against death or disability, nor any pension paid to survivors of the insured member. In order to be able to discuss this last point, we need to know what "typical career" was used when drawing up the scales ; we would be grateful if you would let us have this information.

The proposed scheme does not appear to apply to women, whose retirement age is fixed at 62.

We appreciated that the means should be sought to avoid increasing the present average age of CERN staff, but this does not appear to be possible unless the Organisation makes additional expenditure for this particular purpose.

We are aware of the impatience of those of the staff who have been waiting for these proposals and it would be regrettable if further studies unduly delayed application of the possible changes. Our Study Group would, however, like a new proposal to be made which would avoid the 7 weaknesses outlined above. Furthermore, it might be possible to study the setting up of a supplementary scheme managed by CERN such as that outlined in our letter to you dated 27 May 1969.

The two basic principles would be :

1. independence from the main scheme
2. abandonment of the notion of a percentage of the salary, in favour of that of "acquired pensions", calculated each year and readjusted to match the salary pattern.

The scheme would receive its income from

1. optional supplementary contributions, the amount being chosen at will, in accordance with the rates and maxima remaining to be defined.
2. contributions based on the salary, for those components of the salary mentioned in the letter of appointment, in accordance with Article 17.1 ; these could be reduced with in the course of the member's career.

A special procedure could be used to deal with the part of this scheme which is outside the Member States' guarantee.

Whatever the proposal, the Staff Association would be glad to take an active part in drawing up a final project at the earliest opportunity."



COMITE DU LOGEMENT

L'Association du Personnel désire faire connaître au Comité Paritaire du Logement les problèmes préoccupant les fonctionnaires du CERN. Elle désire également faire un inventaire des actions déjà entreprises dans ce domaine par les fonctionnaires, tant à titre individuel que collectif. Enfin, elle se propose de mettre sur pied des Groupes de Travail qui rassembleraient et diffuseraient des informations dans certains domaines particuliers, par exemple celui de la ZUP (voir articles parus dans le Bulletin Hebdomadaire).

Pour atteindre ces objectifs, l'Association du Personnel vous demande de remplir ce questionnaire et de le retourner au Secrétariat, dans les meilleurs délais.

Un certain nombre d'animateurs ayant déjà offert leurs services, et d'autres volontaires devant sans doute se manifester, nous vous demandons de ne pas traiter ce questionnaire à la légère mais d'y répondre rapidement et de façon complète.

(Prière de répondre par "OUI" ou par "NON" aux questions posées. Tous ces renseignements seront traités de façon confidentielle et ne seront transmis et divulgués à qui que ce soit.)

NOM : PRENOM :

Div :

Tél :

Q U E S T I O N N A I R E

	OUI	NON
1. Avez-vous un problème de logement ?		
Si oui, dans quelle(s) catégorie(s) :		
a. <u>Locatif</u> :		
(1) Etes-vous locataire :		
- en France - individuel		
- collectif		
- en Suisse - individuel		
- collectif		
(2) Cette location vous pose-t-elle des problèmes :		
- Prix		
- Bail (garage obligatoire ...etc..)		
- Situation géographique		
- Dimensions		
- Autres (préciser)		
(3) Faites-vous partie d'une association de défense pour résoudre ces problèmes ?		
(4) Souhaiteriez-vous une action d'ensemble ?		
(5) Cherchez-vous un logement en location ?		
- en France - maison individuelle		
- appartement collectif		
- en Suisse - maison individuelle		
- appartement collectif		
b. <u>Accession à la propriété</u> : - en France		
- en Suisse		
(1) Etes-vous en train de construire ?		
(2) Avez-vous l'intention :		
- de construire		
- d'acheter un appartement en co-propriété		
(3) Avez-vous ou voyez-vous des difficultés en :		
- apports personnels		
- prêts		
- terrains		
- formalités		
- autres (préciser)		
c. <u>Quelles dimensions de logement souhaitez-vous ?</u>		
Nombre de pièces : (cuisine non comprise).....		
Surface du terrain pour construction individuelle		
..... m2		
Pour collectif : - ascenseur		
- terrain de jeu		
- piscine		
- autres avantages		
d. <u>Pour ceux qui désirent résider en France :</u>		
Etes-vous intéressés au projet de ZUP (zone à urbanisation prioritaire) à St Genis (voir détails dans bulletin précédent)		
Si oui, que désireriez-vous ?		
- Etre locataire dans un immeuble collectif dans un appartement de "standing"		
- moyen		
- bon		
- élevé		
- Etre propriétaire - dans un immeuble, d'un appartement en co-propriété ?		
- d'une maison individuelle ?		

RELATIONS EXTERIEURES

Plusieurs organisations de travailleurs scientifiques de divers pays d'Europe ont constitué un comité de liaison. Ce comité prépare une conférence regroupant des organisations de travailleurs de la recherche scientifique européenne.

Cette conférence doit avoir lieu vers fin février 1970 ; on y abordera à la fois les problèmes de la politique de la recherche et de la situation du chercheur en Europe.

Le Conseil de l'Association du Personnel du CERN a approuvé l'envoi d'un observateur aux réunions préparatoires de cette conférence.

Lors de la dernière réunion, nos collègues de l'Euratom nous ont fait part de la gravité de la situation dans les centres communautaires : le 28 octobre une réunion du Conseil des Ministres des six va probablement décider de réduire très fortement le personnel de leurs centres (qui passerait de 2400 à environ 600). Le Comité Exécutif a décidé de s'associer à la motion ci-dessous, par solidarité :

"Les signataires de ce texte (représentant plusieurs organisations de travailleurs scientifiques de divers pays d'Europe) ont constitué un comité de liaison qui prépare une conférence regroupant des organisations représentatives de travailleurs de la recherche scientifique européenne.

Dès aujourd'hui le comité de liaison dénonce énergiquement les carences de l'actuelle politique de la recherche scientifique européenne. Il souligne que c'est l'incohérence de la politique de la recherche scientifique des différents gouvernements qui en négligeant les compétences de personnel qualifié les réduit à s'expatrier et maintient le retard technologique de l'Europe par rapport à d'autres pays développés. Il demande votre intervention pour que le Conseil des Ministres de la communauté, cessant d'exploiter des divergences liées à la poursuite de profits immédiats, définisse de manière claire une politique de la recherche scientifique au niveau européen, en particulier la part du produit national brut que l'Europe se doit de lui réserver et sa planification future. C'est à une telle tâche que doit s'atteler le Conseil des Ministres du 28 octobre prochain plutôt que d'entreprendre la liquidation du potentiel matériel et humain des centres de recherche communautaires.

SNCS (France) - SNTEA-CGT (France) - SNEN-CGT-FO (France) - VMO (Hollande) - USEB (Belgique) - USEP (Hollande) - USEI (Italie) - USEK (Allemagne) - Dr. KUNTZ (VMF - Allemagne) - Association du Personnel du CERN (Suisse)"

LIGNON'S CLUB

Dans le cadre de ses activités culturelles, notre Club organise le MERCREDI 22 OCTOBRE 1969 - 20h 30 - Salle des Fêtes du Lignon, une conférence donnée par M. P. MAYENZET, professeur aux Cycles d'Orientation et ayant pour thème : LA MATHEMATIQUE MODERNE, son historique, son conception logique et son évolution. ENTREE : 2.- F

COURSE PEDESTRE

A l'occasion de l'Open Day, une course pédestre de 1700m environ, réservée au personnel sera organisée à travers le CERN. Des récompenses seront offertes aux arrivants, une coupe sera remise à la division ayant le meilleur classement sur 3 hommes et remise en jeu chaque année.

Afin de faciliter l'organisation, les engagements devront être envoyés avant le 23 octobre à l'aide du bulletin ci-dessous, au Secrétariat de l'Association du Personnel.

D'autre part, les personnes pouvant aider les organisateurs quelques minutes durant l'épreuve, sont priées de remplir également le bulletin ci-joint.

Mr..... Div :.....

* - Désire participer à la Course à travers le CERN.

* - Offre ses services pour l'organisation.

* Biffer la mention inutile.

Spectacles

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LOCATION - ASSOCIATION DU PERSONNEL.

Lundi de 8h 30 à 12h 00.

Mercredi et vendredi de 8h 30 à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 00.

LA COMEDIE

GRAND THEATRE

Dates	SPECTACLES	Délais / Deadlines
1 et 2 nov. 69	<u>L'AIDE MEMOIRE</u> de JC CARRIERE avec Nicole Courcel et Michel Auclair	à partir du 20 oct. jusqu' à épuisement des abon- nements
30 oct. - 4 nov	<u>LE DIALOGUE DES CARMELI- TES</u> - F. POULENC, texte de BERNANOS	dès le 20 oct. jusqu'à épuisement des abonnements

EXPOSITIONS - OCTOBRE

Pour Information:

MAITRES ANCIENS DU XVe au XVIIIe

Collection Baszanger

Exposition permanente

MAGDA SCHNEIDER

Lithos-aquarelles

Galerie-Club, du 17 au 29

ARMES ANCIENNES du

MOYEN AGE au XIXe SIECLE

JP Junot

3 rue des Alpes

Exposition permanente

MARIA GUIDA

Peintre

Galerie Zodiaque, du 17 au 31

CLUBS

SKI CLUB

COURS DE GODILLE 1969 A VEYRIER

1er cours : du dimanche 30 novembre au samedi 6 décembre.

2me cours : du lundi 8 décembre au dimanche 14 décembre.

Pour skieur moyen et fort, 6 classes (du stem, à la godille dans haute neige et pentes raides).

Prix : Hôtel 1ère catégorie avec bain 390.- F

sans bain 350.- F

Hôtel 2ème catégorie avec bain 350.- F

sans bain 320.- F

Délai d'inscription : 15 novembre.

Bulletin d'inscription à demander par courrier (pas de téléphone)
à R. OBERLI - Div SB.

VENTE/ECHANGE DU MATERIEL DE SKI

Cette vente/échange aura lieu cette année à la Cafétéria du CERN, entrée côté PIO, le lundi 20 octobre dès 17h 45. Vous pourrez y vendre ou y acheter tout le matériel d'occasion (ski, vêtements etc..)

Responsable : M. Bersinger . Environ 5 heures de marche.

De plus amples détails seront donnés dans le bulletin du 24.10.69.



CERN
INEMA
LUB

UNE FEMME MARIEE - JL GODARD - FRANCE 1964 -

A married woman is expecting a child and is uncertain of the identity of the father. It could be her husband, but on the other hand, it could be her lover. The critical attitude of society towards her estrangement is portrayed through the medium of "Pop Art".

Are you interested in a film showing for children on 17 or 18 Dec.?
Please reply giving date and number of children to Mrs B. COUCHMAN
STAFF ASSOCIATION.



CLUB DE BOULES ET DE PETANQUE

Grand Concours de Pétanque réservé aux membres du Club, leur famille et leurs amis.

Le matin, tête à tête en 3 parties, à partir de 10 heures-système AURARD- Inscription : 2.- F, les 2/3 des participants seront primés.

L'après-midi, doublettes à la mêlée en 3 parties à partir de 14 heures -système AURARD - Inscription : 2.- F -, les 2/3 des participants seront primés.

- Apéritifs gratuits à midi et à 18 heures.

- Buvette : merguez et sandwiches, le matin et l'après midi sur le boulodrome.

Venez nombreux . Vous passerez une belle journée dans une bonne ambiance